

N/REF : 7/11/2025 10H51 C:000003 I:02663
V/REF : AC/C32348
V/Email reçu le Vendredi 07/11/2025 a 10H51

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. TNV
IMMEUBLE : TERRES NEUVAS -TNV
RUE AURELIE NEMOURS
.
35000 RENNES

Rennes, le

26 Novembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 19 RUE AURELIE NEMOURS - MLLE CRNOKRAK 06 43 98 12 56
LOGEMENT N° 105193, PORTE N°21, 2° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE DANS LE LOGEMENT (LA LOCATAIRE ENTENDS DE L'EAU
COULÉE DERRIERE SA MACHINE A LAVER A L'ARRET).

Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 12/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DES INSTALLATIONS
MODIFICATION DU RÉDUCTEUR AVEC FLEXIBLE APRES COMPTEUR
CONSTAT : LE DÉBIT EST REVENU
PRÉCONISATION : PRÉVOIR REMPLACEMENT CLAPET ANTI-POLLUTION
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 19/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
FERMETURE VANNE COMPTEUR EF
REPLACEMENT REDUCTEUR DE PRESSION
REPLACEMENT CLAPET ANTI POLLUTION
RACCORDEMENT
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 19/11/25 a 10H58 Mme M LEFEUVRE

1311: MSG REP

--

AT LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 13/11/25 A 10H08 MME M LEFEUVRE

1311 : PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU CLAPET ANTI-POLLUTION.
DANS L'ATTENTE.

07/11 : MSG REP
SUITE A DONNER : OUI. LE 12/11/2025 A 15:00

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	3	20,00	20,00
1,00	PBL042-Rempl.clapet anti pollution	4	50,00	50,00
1,00	PBL185-Rempl.Réducteur de pression	4	90,00	90,00
TOTAL H.T.				160,00
T.V.A. a 10,00%				16,00
TOTAL T.T.C.En EURO				176,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

